

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

Membre n°: Demandeur:

Responsable des travaux:	Installation:	Propriétaire/gestionnaire:
Nom, Prénom: <u>BUDZINSKI</u>	Nom, Prénom: <u>BUDZINSKI</u>	Nom, Prénom: <u>BUDZINSKI</u>
N° carte d'identité: <u>5908272570,34</u>	Adresse: <u>45, rue de TOURNAI</u>	Adresse: <u>45, rue de TOURNAI</u>
N° TVA: BE	CP + Commune: <u>7011 GATLON</u>	CP + Commune: <u>7011 GATLON</u>
	Tél:	Tél:

Bases de l'examen: ☒ Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE) ☐ RGPT ☐		
☒ Art 270	☐ mise en usage ☒ modification ☒ extension	☒ Art 86
☐ Art 271	☐ mobile ☐ temporaire	☐ Art 87
☐ Art 272	☐ périodique ☐ contrôle ☐	☐ Art 88
☐ Art 276	☐ renforcement ☐ Art 276bis : vente d'une unité d'habitation	☐ Art
		☒ Unité d'habitation
		☐ Unité de travail domestique
		☐ Parties communes
		☐ Unité de travail

Données générales de l'installation électrique:

Données distributeur	EAN:	☐ EAN non communiqué ☐ Compt.kWh non placé
	Compt. kWh n°: <u>62974451</u> Index jour: <u>30065</u> nuit: <u>26435</u>	☐ Compt. kWh exclusif nuit:
Données installation	Protection branchement (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☒ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100	n°: Index nuit:
	Conçue pour U _N : ☐ 230V ☐ 3x230V ☒ 3N400V	Type de prise de terre:
	Courant nominal maximum (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☒ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100	☐ boucle de terre ☒ barres / piquets
Description installation	Câble d'alimentation tableau principal: <u>4</u> X <u>10</u> mm ² - Type: <u>EXVB</u>	☐
	☐ Dispositif diff. gén.: <u>40</u> A / <u>300</u> mA	Nombre de tableaux: <u>1</u>
	Nombre de circuits terminaux:	
☒ Voir annexe(s)		

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés:

☒ Contacts Dir.	☒ Contacts Indir.	☐ Montage	☐ Appareils	☐ Matériel	☒ >/section	☒ Schémas	☐ Contrôle bcl de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre: <u>6,5</u> Ω	☐ Isolement général: <u>4,5</u> MΩ	☒ Continuité de terre	☒ Test dispositif diff.				
Le dispositif différentiel général: ☐ était plombé ☐ a été plombé ☒ n'a pas été plombé ☐ ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels: voir au verso)

Infractions		Visa GRD:
Nouvelle installation		
☐ Néant		
Infractions		Mandataire GRD:
Installation existante		Nom:
☐ Néant		
Remarques		Visa:
☐ Néant		

Conclusion(s):

☒ La nouvelle installation est conforme **n'est pas conforme** au RGIE.

☒ L'installation existante est conforme **n'est pas conforme** au RGIE.

L'installation électrique doit être
recontrôlée avant le 30/10/2034 (*)
● par le même organisme de contrôle (**)

(*) délai prescrit sous réserve de modification de la réglementation

Agent visiteur:

Nom: TURCO Agent n°: 2730 Date: 30/03/2009 Pour le Directeur Général: Signature

Annexe(s): ☐ Schéma(s) de position: 1 ☐ Schéma(s) unifilaire(s): 1 ☐

Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

(**) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

N° : P027301677/Gem

PRENUMBERED ORDER

Gembloux Sales Office
Parc Scientifique Créalys - Rue
Phocas Lejeune 11
5032 Gembloux
+32(0)81 432 611



N° : S.O. 31530121708

☐	Intervention personnelle
☒	Demande du bureau
☐	1er contrôle
☐	2e contrôle et suivant

Numéro d'entreprise : BE 0402.726.875

Titulaire : 00002730 FILIPPO TURCO

Dispatcher : PIRET

0475/809396

Client N° Contrat :		Lieu(x) de visite : Eden	
45, rue de Tournai 7011 Gatten			
Tél.:	Fax :	Tél.:	Fax :
Numéro d'entreprise :		Contact :	
Contact :		Contact :	
Réf.Cli.:		Langue Rapport	Nbr Cli. L.V. Ag.

Objet de l'inspection

PRG	Opération	Quantité
	15.520	

Type de mémo : Communication de l'agent pour le bureau :

- ☐ Plainte client
- ☐ Marketing
- ☐ Renseignements généraux
- ☐ Données de sécurité
- ☐ Corbeille
- ☐ Facturation
- ☐ Offres/contrats
- ☐ Achat/stock/outillage
- ☐ Rappex
- ☐ Dispatching

Prestations et frais complets : Oui ☐ Non ☐ / Rapport complet : Oui ☐ Non ☐									
Agent	Date	S/N	V/J	GTТА	VT	RT	TT	SPT	GTTR
2730	30/03/09				1600				
Agent	Date	Km		Frais		Remarque			
		Code	Quantité	Code	Montant				

Agent : _____

Signature agent :

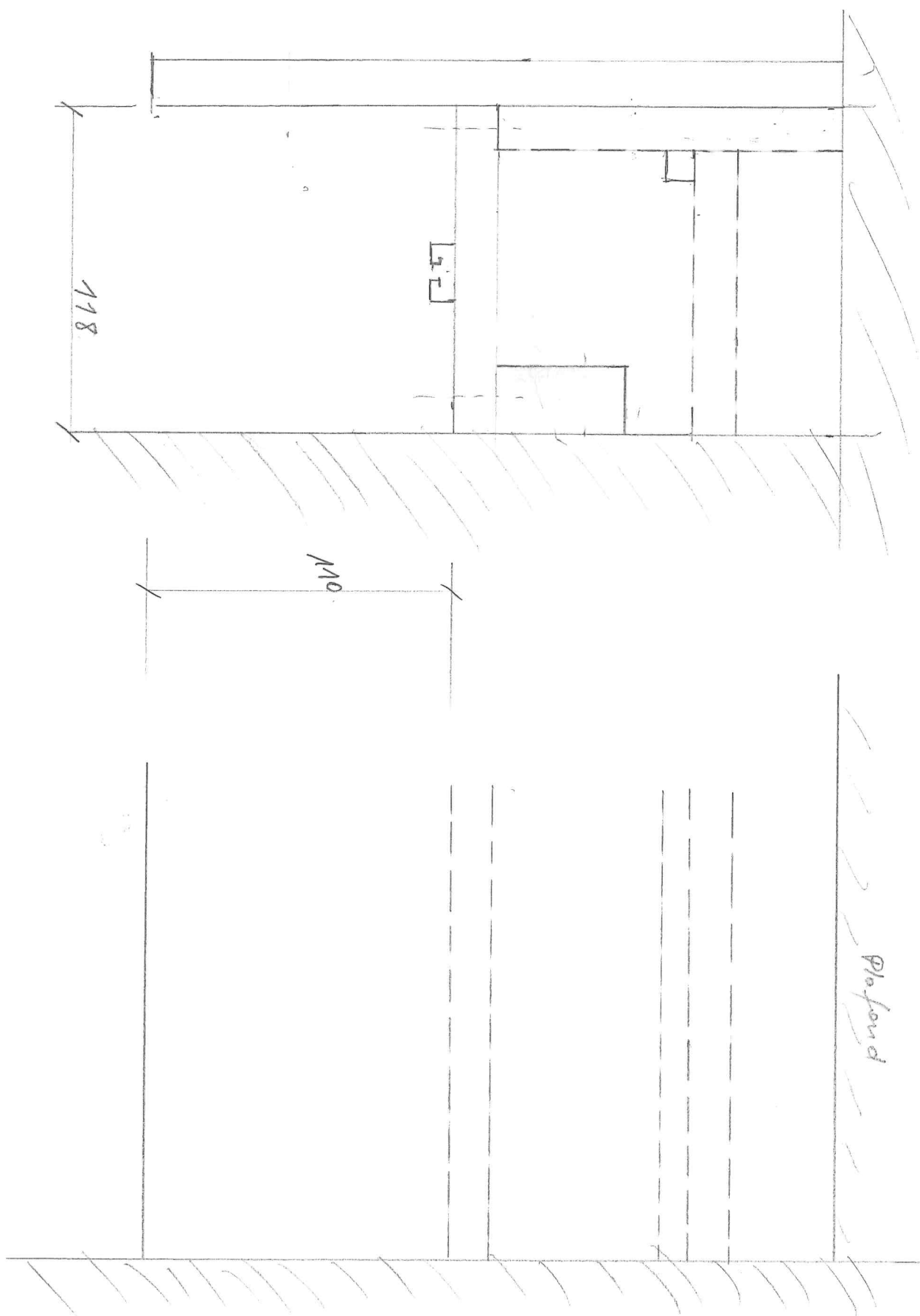
Reçu :

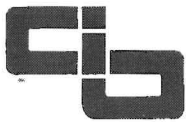
- chèque ☐
- espèces ☒
- facture ☐

Paiement bureau ☐

N° facture : P027301677

Montant hors TVA : 107,00
TVA (%) : 22,47
Montant total : 129,47





Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88

C I B

T.V.A. BE 0406.671.312

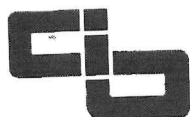
cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION

Rapport N : *321440310/01 32932*

- ☐ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.
- ☐ Absence de réseau général de terre. ☒ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.
- ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
- ☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:
- ☒ Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
Tous
- ☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
- ☒ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : *Eclairage, 20A et 10A*
- ☒ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.
- ☐ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
- ☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.
- ☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
- ☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
- ☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants:
- ☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
- ☐ Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :

- Absence de plans unifilaires et frontaux
- Absence de sectionneur de terre
- Réaliser prise à cuisine
- Absence de cache sur interrupteur chambre
- Absence d'inter-branchement par les mini groupes
- Les prises sans broche de terre ne permettant
l'usage de machines à clavier



CIBIC

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l. / Belgische Industriële Controle V.Z.W

Organisme de contrôle agréé / Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Erkende controleorganisme / Externe diensten voor technische controles op de werkplaats

Bruxelles : 126, b^{te} 12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles

Tel : 02 245 46 95 Fax : 02 215 12 78

Hainaut : rue des Pierres 18B - 7020 Maisières

Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88

Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Tel : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

T.V.A. / BTW. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

BIJLAGE(N) AAN VERSLAG Nr / ANNEXE(S) AU RAPPORT N°: 321-1403-10121

7342 Brook Ha Eyrodey 7-00 C. C.
3X230C

1X3	min	204	2.5
2X2	"	204	2.52
2X2	"	204	2.5
2X2	"	204	2.52

E Eclairage P Prise I Interrupteur

mur - Balcon

